

Le petit guide du D.D.E.N.

L'arbre de la Laïcité

VOTRE DOCUMENTATION

Le Délégué n° 240

n° 11
septembre 2014

www.dden-fed.org

L'arbre de la Laïcité

Planter un arbre...



Depuis quelques années il ne se passe guère de mois où nous ne soyons informés de la plantation d'un arbre de la laïcité par une Union... parfois aussi malheureusement de sa destruction... preuve – dont nous nous passerions bien – que ces arbres sont porteurs d'un symbole fort...

Alors, un petit retour sur le passé...

Ce qui mettait d'accord Romains et Gaulois, c'était bien la plantation d'un arbre en signe de joie... peut être pas dans les mêmes circonstances !

Au Moyen Âge, la venue du printemps était marquée, surtout dans les villages, par la plantation du « *mai* », mais, comme l'arbre des clercs de la

Basoches à Paris, ou ceux plantés beaucoup plus tard dans certaines régions devant la demeure des lauréats du certificat d'études ou celle des nouveaux élus, ces « arbres » n'ont pas de racines et leur présence est donc voulue éphémère...

Le premier arbre enraciné (*arbre de la liberté* ?) aurait été planté à Franconville en 1782, en l'honneur de Guillaume Tell par le Comte d'Albon dans son domaine.

Vers la même date, les « insurgents » américains plantaient des poteaux de la liberté au fur et à mesure de leurs avancées victorieuses... et ce serait, ce qui aurait inspiré les révolutionnaires.

Le premier arbre de la liberté – jusqu'à preuve du contraire – aurait été planté à Saint-Gaudent, dans la Vienne, par le curé, en mai 1790... c'était un chêne.

Un petit livre de l'Abbé Grégoire, publié après le décret de pluviôse, l'Essai historique et patriotique sur les arbres de la Liberté, montre bien quelle place ce grave sujet tenait alors dans les préoccupations du public.

Le choix des arbres faisait l'objet de vives controverses : les uns préféraient le chêne, les autres le peuplier, dont le nom latin *populus* prêtait à un calembour symbolique. Grégoire penchait pour le chêne : « *L'arbre destiné à devenir l'emblème de la liberté, dit-il, doit être en quelque sorte fier et majestueux comme elle... L'arbre de la liberté croîtra ; avec lui croîtront les enfants de la patrie ; à sa présence ils éprouveront toujours de douces émotions... Là les citoyens sentiront palpiter leurs cœurs en parlant de l'amour de la patrie, de la souveraineté du peuple...* ».



Le mouvement s'amplifia en 1792 (la guerre, Valmy, la défense de la patrie, le peuple souverain ...). 60 000 arbres auraient été plantés, 200 à Paris... et même un, aux Tuileries, en présence de Louis XVI ! Il est vrai



qu'on le déracina au moment du procès du roi, en accompagnant le geste d'une déclaration de Barère : « *l'arbre de la liberté ne saurait croître s'il n'était arrosé du sang des rois* » ...

Ces arbres jouent, dans les manifestations civiques, un peu le rôle des reposoirs dans les processions mises en place par le clergé... Les défilés s'arrêtent d'ailleurs auprès des autels de la patrie qui jalonnent les trajets.

La guerre contre l'Autriche éveille le sentiment patriotique et l'on mêle étroitement sentiment patriotique et conquêtes révolutionnaires ; selon l'Abbé Grégoire, plus de 60 000 arbres furent plan-

tés en France, en grande solennité, en présence de toutes les autorités civiles, militaires et religieuses. Ces arbres sont des monuments publics, protégés par des lois spéciales, un décret de la Convention prévoit même que tout arbre mort, de sa belle mort, soit remplacé, on mit même en place des peines sévères contre ceux qui leur auraient porté atteinte.

Les contre-révolutionnaires agirent cependant, mais à leurs risques et périls : dans un village du Vaucluse (Bédouin) 63 personnes furent exécutées, 500 maisons rasées pour non dénonciation des destructeurs de l'arbre et, pour en finir les terres du village furent stérilisées au sel ! De même il y eut des guillotinés à Lyon et à Toulouse pour des destructions d'arbres.

Peu à peu on se contenta de remplacer les arbres détruits et on finit par – sous Bonaparte – ne plus les entretenir...

Quoiqu'il en soit au début du XIX^e siècle ces arbres ont perdu leur caractère politique... sauf hors de France où les soldats français continuèrent à en planter et à inspirer des révolutionnaires. C'est ainsi qu'un arbre fut planté par Sun Yat Sen, premier révolutionnaire chinois, en 1912 à Nankin.

Abattus ou déracinés, surtout dans les villes par la Restauration, ils sont à nouveau plantés en 1848... Avec la bénédiction fréquente de l'Église.

Les anniversaires : 1889, 1892 puis 1919-20 (retour de l'Alsace-Lorraine), 1944-45 virent replanter des arbres mais avec, finalement, peu d'enthousiasme.

Pour la suite Ils sont devenus « **Arbres de la Laïcité** » et les DDEN écrivent leur Histoire !



Le logo de la campagne « L'Arbre de la Laïcité » a été réalisé par Aurore Miot.

NOTES PERSONNELLES